



POWER CORPORATION
DU CANADA

Assemblée annuelle des actionnaires

Allocution prononcée par
R. Jeffrey Orr
Président et chef de la direction
Le 15 mai 2020

www.PowerCorporation.com



Déclarations prospectives

Dans le cadre de l'assemblée d'aujourd'hui, les représentants de la Société peuvent, dans leurs remarques ou leurs réponses à des questions, faire des déclarations prospectives, et les documents qui accompagnent leurs propos peuvent aussi en contenir.

Certains énoncés, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société, ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider l'auditoire ou le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. L'auditoire ou le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, l'incidence prévue de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les résultats et les dividendes de la Société et de ses filiales, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'incidence prévue de la réorganisation, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et le rachat proposé par la Société et la Financière Power de certaines catégories de leurs actions privilégiées de premier rang. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés des actions et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, aux changements technologiques, à la cybersécurité, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que celle liée à la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés.

L'auditoire ou le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et des rachats d'actions privilégiées de premier rang de la Société et de la Financière Power, et le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les facteurs mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Mesures financières et présentation non conformes aux normes IFRS

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2020, la Société a adopté une définition bonifiée de sa mesure du bénéfice non conforme aux normes IFRS, le bénéfice net ajusté. Ce changement cadre avec l'adoption, par Lifeco, du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) au premier trimestre de 2020 pour refléter l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de Lifeco. Lifeco définit le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) comme le bénéfice net excluant l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture, et certains éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes de la société. La définition des ajustements inclut les autres éléments tels qu'ils étaient auparavant présentés par la Société ainsi que l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses actuarielles et des mesures prises par la direction et l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance, déduction faite de la couverture. La définition des ajustements utilisée pour le bénéfice net ajusté a été adoptée pour améliorer la comparabilité des résultats entre les périodes de présentation de l'information financière et en prévision de la mise en œuvre, par Lifeco, de modifications comptables liées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, le 1^{er} janvier 2023. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de l'adoption de cette mesure bonifiée.

Certains termes financiers qui peuvent figurer dans les énoncés d'aujourd'hui ou dans les documents qui les accompagnent, tels que le bénéfice net ajusté, les autres éléments/les ajustements, le bénéfice net ajusté par action, la valeur de l'actif net, la valeur de l'actif net par action et l'actif administré, sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. La Société utilise également un mode de présentation non consolidée pour présenter et analyser ses résultats, en vertu duquel ses participations dans ses filiales sont comptabilisées au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La présentation non consolidée n'est pas conforme aux normes IFRS. Veuillez vous reporter au rapport de gestion annuel et au plus récent rapport de gestion intermédiaire de la Société pour obtenir plus de renseignements, notamment une définition de ces mesures, une explication quant à leur but et leur rapprochement aux mesures financières conformes aux normes IFRS, lorsque de telles mesures comparables existent.



La présentation visuelle qui accompagne l'allocation de M. Orr est disponible sur le site Web de la Société au www.PowerCorporation.com.

POWER CORPORATION
DU CANADA

Allocution prononcée par
R. Jeffrey Orr
Président et chef de la direction

Assemblée annuelle des actionnaires

Le 15 mai 2020

Il me fait plaisir de pouvoir m'adresser à vous aujourd'hui, mesdames et messieurs, bien qu'à distance, afin de vous parler des développements importants qui ont récemment marqué Power Corporation et de décrire nos plans pour l'avenir.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais dire quelques mots au sujet de la situation difficile que nous vivons en raison de la COVID-19. Je souhaite saluer les efforts extraordinaires déployés par nos employés à travers les sociétés de notre groupe. Leur travail nous a permis de continuer à répondre aux besoins de nos clients pendant que nous maintenons nos activités à distance. Je veux également rendre hommage aux gestes héroïques et altruistes des travailleurs de première ligne à travers le Canada et à l'échelle mondiale. Ceux-ci mettent souvent leur propre santé à risque afin d'aider ceux qui sont touchés. Finalement, nous offrons nos condoléances aux milliers de personnes dont un être cher a été directement affecté par la maladie.

Comme c'est le cas pour de nombreuses organisations, une grande partie de nos efforts ont récemment été concentrés sur la gestion des défis causés par la COVID-19. Nous sommes aussi bien conscients qu'il est nécessaire de continuer à envisager un avenir meilleur et de continuer à planifier et à nous préparer pour les occasions qui se présenteront à nous.

C'est dans cet esprit que je vais décrire nos récents changements, ainsi que nos plans futurs.

Simplifier notre structure d'entreprise

L'année 2019 a été marquée par d'importants changements pour Power. En décembre, la Société a annoncé une importante réorganisation, qui a été complétée en février dernier et aux termes de laquelle toutes les actions ordinaires de la Financière Power détenues par le public ont été échangées contre des actions de Power Corporation, éliminant ainsi la structure comportant deux sociétés de portefeuille qui avait été créée en 1984.

La structure d'entreprise simplifiée réduit la complexité organisationnelle et permet de mieux comprendre et évaluer Power Corporation. La Société déploiera une stratégie plus ciblée, mettant l'accent sur les services financiers. Les actionnaires profiteront également d'une augmentation du flottant et d'une liquidité accrue sur les marchés. Power Corporation a annoncé qu'elle réduirait ses charges d'exploitation de 50 M\$ par année d'ici deux ans et qu'elle réduirait ses charges financières. La Société a aussi annoncé une augmentation de 10,5 % de son dividende, à compter du versement effectué au deuxième trimestre de 2020.



Comme monsieur Desmarais l'illustrera dans son allocution, la structure de la Financière Power en tant que société ouverte a été très avantageuse pour les actionnaires pendant de nombreuses années.

Dans le cadre de la réorganisation, Paul Desmarais, jr et André Desmarais ont pris leur retraite et quitté leurs postes de co-chefs de la direction de Power, qu'ils occupaient depuis 1996. Ils continueront à jouer un rôle actif dans la gouvernance de Power Corporation et conserveront leurs postes respectifs de président et de président délégué du conseil d'administration. J'en dirai un peu plus long à leur sujet dans quelques minutes.

Stratégie de création de valeur continue

La réorganisation s'inscrivait dans le cadre des efforts continus de Power visant à créer de la valeur pour les actionnaires.

Par exemple, plus tôt en 2019, Great-West Lifeco a annoncé la vente de ses activités d'assurance-vie et de rentes individuelles aux États-Unis pour se concentrer sur les marchés américains de la retraite et de la gestion d'actifs. Great-West Lifeco a décidé de réduire la dilution connexe du bénéfice en rachetant des actions ordinaires pour un montant de 2 G\$, ce qui a permis de lancer les rachats d'actions importants simultanés de Power Corporation et de la Financière Power.

Ces rachats d'actions simultanés en trois volets, qui constituaient une première sur les marchés financiers, ont permis de rembourser du capital aux actionnaires et d'augmenter la valeur de l'actif net par action tant pour Power Corporation que pour la Financière Power.

Les importants rachats d'actions, de même que la réorganisation et la radiation de la cote des actions ordinaires de la Financière Power annoncées en décembre, ont contribué à générer de solides rendements pour les actionnaires de Power Corporation.

Bien que nous continuions à mettre l'emphase sur la création de valeur à long terme pour les actionnaires, le rendement pour les actionnaires sur les périodes d'un an et de trois ans se terminant au 31 décembre 2019 s'est respectivement élevé à 44,0 % et à 9,1 %, comparativement à 22,8 % et à 6,9 % pour l'indice TSX et à 21,4 % et à 7,6 % pour le sous-indice TSX Services financiers.

En mars 2020, une autre initiative a été annoncée afin de simplifier la structure d'entreprise de Pargesa Holding et de Groupe Bruxelles Lambert. Selon cette proposition, Pargesa deviendrait une société fermée contrôlée conjointement par Power et la famille Frère, éliminant ainsi la structure comportant deux sociétés de portefeuille et faisant de GBL la seule société de portefeuille ouverte. L'opération est assujettie à diverses approbations des actionnaires de Pargesa et de GBL.

En supposant que la réorganisation de Pargesa et de GBL reçoive les approbations de la part des actionnaires et les autres approbations requises, et en tenant compte de la réorganisation de Power Corporation et de la Financière Power, la structure d'entreprise de Power Corporation aura été simplifiée de façon importante au cours des derniers trimestres.

Le groupe Power continuera à rechercher des initiatives créant et faisant émerger de la valeur pour les actionnaires.



Une création de valeur axée sur trois leviers

La stratégie de création de valeur de Power est axée sur trois leviers.

Le premier levier repose sur la recherche de stratégies de croissance interne clairement définies pour chacune de nos sociétés ouvertes en exploitation. À travers les entreprises qui composent Great-West Lifeco, la Financière IGM et GBL, les équipes de direction transforment leurs modèles d'affaires pour répondre aux besoins changeants de leurs clients.

Le deuxième levier consiste à affecter des capitaux pour stimuler la croissance par des moyens externes, notamment par l'entremise d'acquisitions, ainsi qu'à réaffecter les capitaux provenant des entreprises que nous estimons moins aptes à atteindre nos objectifs de rendement, comme ce fut le cas pour la vente des activités d'assurance de Great-West Lifeco aux États-Unis, que j'ai mentionnée plus tôt. Nos sociétés ouvertes en exploitation examinent sans cesse des occasions d'améliorer leur position concurrentielle et leur potentiel à générer des bénéfices par l'entremise d'acquisitions.

Le troisième levier comprend les mesures que nous pouvons prendre au niveau de Power, entre Power et nos sociétés en exploitation, ou encore entre les sociétés de notre groupe. La récente élimination de la structure comportant deux sociétés de portefeuille de Power, les rachats d'actions simultanés et la proposition visant la simplification de la structure de Pargesa et de GBL, tous mentionnés précédemment, sont autant d'exemples de l'utilisation de ce troisième levier.

Les stratégies internes et externes mises en œuvre par nos sociétés ouvertes en exploitation devraient demeurer les principaux facteurs de création de valeur de Power dans l'avenir, puisque ces sociétés représentent plus de 80 % de notre valeur totale actuelle.

Création d'entreprises de gestion d'actifs alternatifs

Power Corporation continuera de miser sur ses plateformes de placement très performantes pour créer des entreprises de gestion d'actifs alternatifs en pleine expansion et rentables, par l'entremise de Sagard Holdings et de Power Sustainable Capital. Nous avons des équipes hautement qualifiées dans différentes catégories d'actifs de placement, y compris les actions de sociétés fermées en Europe, les technologies financières, les instruments de crédit privés, les redevances du secteur des soins de santé, les actions de sociétés ouvertes en Chine et l'énergie renouvelable en Amérique du Nord.

Certaines de ces équipes sont en place depuis de nombreuses années, tandis que d'autres sont composées de professionnels d'expérience qui se sont joints au groupe plus récemment.

Le plan en ce qui concerne nos activités de gestion d'actifs alternatifs s'appuie sur les principes suivants :

- Exercer nos activités dans des catégories d'actifs pour lesquelles nous pouvons créer un avantage concurrentiel.
- Mobiliser et gérer des capitaux de tiers et réserver à Power le rôle de fournisseur de capitaux de lancement.
- Montrer, à titre de gestionnaire d'actifs, notre capacité à atteindre la rentabilité dans un délai raisonnable.
- Créer des synergies avec nos différentes sociétés en exploitation en mettant en place des ententes de distribution mutuellement avantageuses pour les aider à servir leurs clients ou à répondre à leurs besoins à l'égard de leur propre bilan.



Les capitaux de tiers constituent déjà la principale source de financement pour plusieurs de nos stratégies de placement, tandis que d'autres de nos stratégies sont actuellement financées à même le bilan de Power.

À mesure que cette nouvelle stratégie est mise en œuvre, nous devrions effectuer, au sein de Power Corporation, une transition vers un modèle qui nécessite des engagements réduits en capital, qui génère un rendement accru sur les capitaux affectés et qui permet la redistribution du capital excédentaire aux actionnaires.

Les principes directeurs sous-jacents à la stratégie de création de valeur de Power demeurent inchangés, ceux-ci ayant soutenu le succès de la Société depuis des décennies :

- Nous avons une perspective d'investissement à long terme.
- Nous nous efforçons de bâtir des entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant.
- Nous exerçons une supervision étroite de la gouvernance.
- Nous adoptons une approche prudente à l'égard du risque.

Communications avec nos parties prenantes

Nous avons également entrepris d'améliorer les communications auprès de nos diverses parties prenantes, qu'il s'agisse de nos actionnaires, de nos employés, de nos clients ou des collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités.

Au cours des dernières années, dans le cadre de cette initiative, nous avons bonifié nos activités à l'intention des investisseurs. Notre but est de permettre à notre bassin d'investisseurs de comprendre nos stratégies, la façon dont nous mesurons la création de valeur, nos objectifs et notre performance par rapport à ces objectifs. Nous avons encore du travail à faire pour atteindre ce but, en collaboration avec nos sociétés ouvertes en exploitation, mais nous demeurons déterminés à continuer à réaliser des progrès significatifs en ce sens.

Notre engagement en matière de responsabilité sociale d'entreprise

Bien que nous prenions très au sérieux notre responsabilité envers nos actionnaires et notre devoir de bâtir une entreprise à la fois solide, rentable et durable, nous croyons que les entreprises ont également une responsabilité envers leurs collectivités, leurs concitoyens et l'environnement.

Notre philosophie en matière de gestion responsable est un élément essentiel du succès de notre entreprise. Elle nous permet de réduire le risque, de créer de la valeur à long terme et de gagner la confiance de nos diverses parties prenantes. Cette philosophie cadre avec notre soutien au Pacte mondial des Nations Unies.

Nous sommes fiers qu'au cours des dernières années, les efforts déployés par notre groupe afin de renforcer nos programmes, nos initiatives et nos communications en matière de responsabilité sociale d'entreprise aient été reconnus par divers organismes externes réputés. Nous vous invitons à consulter notre site Web dédié à la responsabilité sociale d'entreprise pour en savoir plus.



Notre groupe de sociétés

Great-West Lifeco, la Financière IGM et GBL ont des stratégies de création de valeur bien définies et positionnent leurs entreprises de façon à prospérer dans un environnement en rapide évolution. Elles ont réalisé d'importants progrès en 2019.

Parmi les faits saillants, mentionnons la fusion des trois compagnies d'assurance de Great-West Lifeco au Canada, soit la Great-West, la London Life et la Canada Vie, en une seule compagnie et sous une marque unique. La compagnie répond maintenant aux besoins de plus de 13 millions de Canadiens sous la marque Canada Vie!

La Financière IGM a continué de miser sur sa forte lancée, tant à titre de gestionnaire de patrimoine, en servant les Canadiens par l'entremise d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de sa participation importante dans Wealthsimple, qu'à titre de gestionnaire d'actifs, par le biais de Placements Mackenzie et de sa participation dans China Asset Management.

De plus, comme je l'ai mentionné plus tôt, Pargesa a annoncé sa propre réorganisation, aux termes de laquelle Pargesa deviendra une société privée et GBL demeurera la seule société ouverte.

Je vous invite à en apprendre davantage sur ces sociétés formidables en visitant leurs sites Web. Chacune d'elle rend disponible de la documentation détaillée à l'intention des investisseurs. Et si vous n'êtes pas déjà client de la Canada Vie, d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel, de Wealthsimple ou de Placements Mackenzie, vous devriez en faire l'expérience. Je crois que vous l'apprécierez!

Résultats financiers

Permettez-moi d'aborder maintenant nos résultats financiers.

Power Corporation a annoncé un bénéfice net de 2,53 \$ par action et un bénéfice net ajusté de 3,00 \$ par action. Le bénéfice net s'est chiffré à 1 108 M\$ et le bénéfice net ajusté à 1 313 M\$.

Les dividendes déclarés par la Société sur ses actions participantes, en excluant le dividende déclaré le 12 décembre 2019 dans le cadre de la réorganisation, ont totalisé 1,5970 \$ par action en 2019, soit une augmentation de 6 % comparativement à 2018.

Résultats du premier trimestre de 2020

Le bénéfice net pour le premier trimestre de 2020 s'est chiffré à 0,36 \$ par action et le bénéfice net ajusté à 0,62 \$ par action. Le bénéfice net s'est chiffré à 200 M\$ et le bénéfice net ajusté à 345 M\$.

Le bénéfice net ajusté élevé du premier trimestre de 2020 est attribuable aux gains réalisés par Pargesa dans le portefeuille de GBL ainsi que les gains réalisés par nos plateformes de placement.

Dividende trimestriel

À la réunion du conseil d'administration ayant eu lieu hier, les administrateurs ont déclaré un dividende trimestriel de 44,75 cents par action sur les actions participantes de la Société.

Il reste au même taux que celui versé le trimestre dernier et annoncé dans le cadre de la réorganisation et représente une augmentation de 10,5 % par rapport à l'année précédente. Il est à noter que les dates de versement des dividendes de Power Corporation ont été devancées de deux mois par rapport au calendrier précédent, et ce, en raison de la réorganisation.



Hommage à Paul Desmarais, jr et à André Desmarais

Tel que je l'ai mentionné précédemment, en février 2020, après 24 années de service à titre de co-chefs de la direction de Power Corporation, Paul Desmarais, jr et André Desmarais ont pris leur retraite et quitté leurs fonctions. Paul jr et André ont consacré la plus grande partie de leurs vies professionnelles et personnelles au succès de Power Corporation et des sociétés de son groupe, ayant tenu les rênes pendant une période de croissance et de création de valeur exceptionnelle. Ils ont dirigé Power en faisant preuve d'une intelligence et d'un sens de l'initiative hors du commun, d'un sens remarquable des responsabilités et d'un profond respect envers les autres, et en accordant toujours la priorité aux intérêts de leurs actionnaires et des autres parties prenantes.

Ils ont tous les deux contribué de façon exceptionnelle à la performance financière des sociétés de notre groupe.

Du 1^{er} mai 1996, date à laquelle Paul jr et André sont devenus co-chefs de la direction, jusqu'au 12 février 2020, Power Corporation a enregistré un rendement total annualisé pour les actionnaires de 12,1 %, alors que le rendement de l'indice composé S&P/TSX se situait à 7,9 %. Ceci signifie qu'un investissement de 100 \$ dans Power Corporation aurait une valeur de 1 504 \$, comparativement à 609 \$ si ce même montant avait été investi dans l'indice composé S&P/TSX.

Sous leur leadership, Power a bâti une compagnie d'assurance et de placement de premier plan au Canada, réalisant avec succès une série d'acquisitions dans le cadre desquelles Power rivalisait avec des concurrents du secteur hautement compétents et dont la taille était souvent plus importante. Avoir la vision et le courage nécessaires pour tenter, et réussir, un tel exploit est remarquable. À l'échelle internationale, Power et les sociétés de son groupe ont également lancé des initiatives stratégiques et ciblées aux États-Unis, en Europe et en Chine ainsi que des véhicules de placement novateurs et efficaces, comme Pargesa et les sociétés de gestion d'actifs alternatifs de Power.

Sous leur direction, Power s'est aussi établie en tant qu'entreprise socialement responsable, menant ses activités avec intégrité et transparence et s'acquittant de ses responsabilités envers la collectivité. Paul jr et André ont dirigé en donnant l'exemple et, ensemble, ils ont bâti une société comprenant des marques et des entreprises de premier plan au sein de divers marchés, et qui est demeurée inébranlable dans son approche de placement à long terme et sa gestion prudente du risque.

Au nom des actionnaires, des administrateurs, de la direction et des employés de Power Corporation et des sociétés de son groupe, je remercie du fond du cœur Paul Desmarais, jr et André Desmarais. Les membres de l'équipe de Power s'inspireront de l'exemple qu'ils ont donné, alors que nous poursuivrons leur travail afin de faire croître et de consolider davantage la Société.

Le groupe Power

En guise de conclusion, j'aimerais de nouveau souligner les efforts de nos milliers d'employés. Les changements que nous avons entrepris au sein de Power Corporation et de nos sociétés en exploitation se sont traduits par des exigences accrues envers nos employés partout dans le monde. Et ils doivent maintenant gérer en plus les défis liés à la COVID-19. Ils ont relevé les défis qui leur ont été présentés et ont continué à travailler avec diligence pour assurer le succès de la Société et de ses diverses parties prenantes. Nous leur disons « merci ».

De concert avec nos employés et nos équipes de direction, nous bâtissons l'avenir de la Société avec optimisme et enthousiasme. Nous possédons une vision claire, nous savons comment la concrétiser et nous sommes confiants en notre capacité à remplir notre mission. Enfin, nous remercions les quelque 30 millions de clients des sociétés de notre groupe pour la confiance dont ils font preuve à notre égard.